

JEUDI 23 SEPTEMBRE 2010

**83^{ème} JOURNÉE
RÉGIONALE DE
GÉRONTOLOGIE
ALZHEIMER
PRÉCOCE**

**Incidences familiales,
sociales, professionnelles**

MONTÉLIMAR

Espace Mistral | Avenue du 14 juillet 1789



Organisée par l'Association FRANCE ALZHEIMER DRÔME
en partenariat avec la SOCIÉTÉ RHÔNE-ALPES DE GÉRONTOLOGIE
et le soutien de la VILLE DE MONTÉLIMAR

Renseignements et inscriptions :

France Alzheimer Drôme

Immeuble Le Capitole | 44, avenue Victor Hugo | 26000 VALENCE

Tél. 04 75 79 17 08 ou 06 27 25 34 25 | Mail : fadrome@orange.fr

83^{ème} JOURNÉE RÉGIONALE DE GÉRONTOLOGIE ALZHEIMER PRÉCOCE

Incidences familiales, sociales, professionnelles



MATINÉE

9h00 **ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

9h30 **OUVERTURE DE LA JOURNÉE**

- Jacques GAUCHER,
Président de la Société Rhône-Alpes de Gériatrie
- Franck REYGNIER,
Député-Maire de Montélimar
- Pierre PIENIEK,
Conseiller Général de la Drôme chargé de la santé et des personnes âgées,

10h00 **INTRODUCTION** de la journée

- Jean-Claude SOUBRA, Président de France Alzheimer Drôme

10h15 **ANNONCE DU DIAGNOSTIC ET SUIVI DES EFFETS**

- Antoine LEJEUNE, Neurologue (Aix-en-Provence)

10h45 **LES PROBLÈMES PSYCHOSOCIOLOGIQUES
RENCONTRÉS PAR LES MALADES ALZHEIMER JEUNES**

- Alain LAPIE, Médecin gériatre
Consultation mémoire à l'Hôpital des Charpennes (Lyon)

11h15 **LES ENJEUX DANS LA VIE QUOTIDIENNE DU MALADE
DE LA PROTECTION JURIDIQUE**

- Gilles DEVERS, Juriste (Lyon)

11h45 **QUESTIONS / REPONSES**

12h30 **DÉJEUNER**

83^{ème} JOURNÉE RÉGIONALE DE GÉRONTOLOGIE ALZHEIMER PRÉCOCE

Incidences familiales, sociales, professionnelles

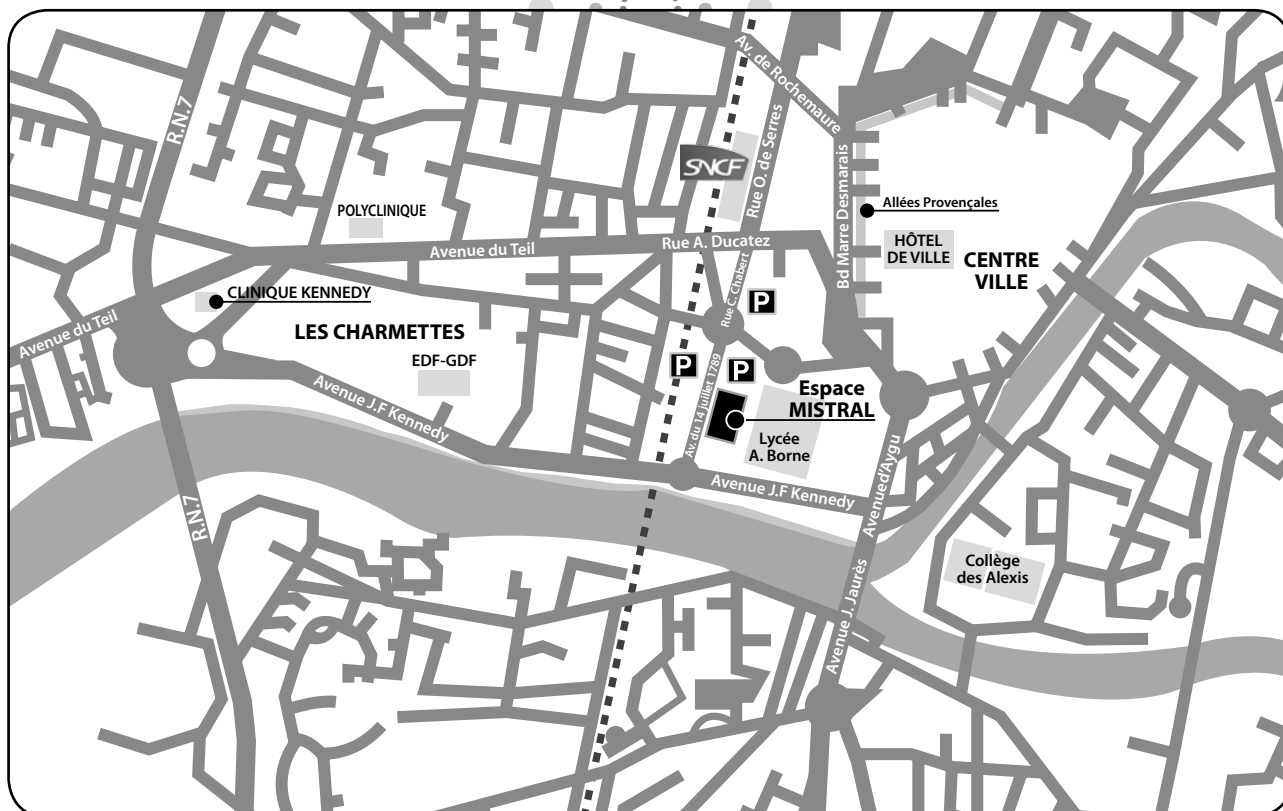


APRÈS-MIDI ANIMÉE PAR UN JOURNALISTE

- 14h00 **INTERVIEW** de Fabienne PIEL *, auteur du livre « J'ai peur d'oublier »
- 14h30 **LA GESTION DES CAS COMPLEXES** : les M.A.I.A.
(MAISON POUR L'AUTONOMIE ET L'INTEGRATION DES MALADES ALZHEIMER)
• Jean-Claude BLOND, chef de service de psychiatrie adulte
du Centre Psychothérapique de l'Ain (Bourg-en-Bresse)
- 14h45 **UNITE COGNITIVO-COMPORTEMENTALE**
• Cédric GRANET,
gérontopsychiatre à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu (Lyon)
- 15h00 **TABLE RONDE** « LA COMPLEXITE DE L'ACCOMPAGNEMENT
DE L'ALZHEIMER JEUNE : ENTRE DEPENDANCE ET AUTONOMIE »
avec, autour de Messieurs BLOND et GRANET :
• Mireille TROUILLOUD, Psychologue au Centre de Prévention
des Alpes (GRENOBLE)
• Dr Bernadette BETEND Médecin référent - coordonnateur personnes
âgées-personnes handicapées au Conseil Général de la Drôme
• Dr Michel VERMOREL, Médecin Conseil échelon régional du Service Médical en
charge du plan Alzheimer à l'Agence Régional de Santé Rhône-Alpes
• Madeleine VEYRET Administrateur de France Alzheimer Drôme
- 16h00 **QUESTIONS / REPONSES**
- 16h45 **CONCLUSION DES TRAVAUX**
• Paul-Henri CHAPUY, ancien chef du service de gérontologie de l'Hôpital des
Charpennes (Lyon)

*Sous réserve de confirmation

ACCÈS



83^{ème} JOURNÉE RÉGIONALE DE GÉRONTOLOGIE | ALZHEIMER PRÉCOCE

Incidences familiales, sociales, professionnelles

« Espace Mistral » Avenue du 14 juillet 1789
26200 MONTÉLIMAR

1985 2010

France
Alzheimer

*un engagement
au quotidien*

83^{ème} JOURNÉE RÉGIONALE DE GÉRONTOLOGIE ALZHEIMER PRÉCOCE

Incidences familiales, sociales, professionnelles

«Espace Mistral» à MONTÉLIMAR le JEUDI 23 SEPTEMBRE 2010



BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer **AVANT LE 20 AOUT 2010** à :

France Alzheimer Drôme | Immeuble Le Capitole | 44, avenue Victor-Hugo | 26000 Valence

M. - M^{me} - M^{lle} :

Organisme :

Adresse (personnelle ou organisme) :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Mobile :

Fax : Mail :

participera ne participera pas à la journée du jeudi 23 septembre 2010

sera accompagné de personnes et règle sa participation, à savoir :

Frais d'inscription pour la journée : tarif plein 34 € x personne(s) = €

tarif étudiant 17 € (joindre photocopie carte étudiant) x personne(s) = €

Participation aux frais de restauration : 20 € x personne(s) = €

Signature :

Somme totale réglée : €

par chèque libellé à l'ordre de : « FADrôme | Journée gérontologique »

Pour être prise en compte, l'inscription doit être accompagnée du règlement des frais d'inscription et si besoin de repas ainsi que du justificatif demandé (carte étudiant).

Toute inscription annulée au-delà du 10 septembre 2010 ne sera pas remboursée.